

vingt ans. Et le capital continue toujours à s'accumuler de la contribution des membres déjà inscrits, et aussi de la contribution des nouveaux membres à inscrire. Les membres qui n'auront payé que vingt-cinq cents, recevront naturellement une pension que de la moitié de ceux qui auront payé cinquante cents.

Une société semblable a été fondée en France en 1881 avec 757 membres inscrits la première année, et, au 1er janvier 1899, cette société, avec une souscription de vingt centins par mois seulement, avait un capital accumulé de cinq millions de dollars, et en 1901, époque à laquelle la société commencera à payer les rentes aux sociétaires, elle aura un capital accumulé d'au moins sept millions de dollars. En supposant que cet immense capital soit placé à 3 pour cent d'intérêt, cela donnera une somme de deux cent dix mille dollars, à être partagée entre les survivants des membres qui se sont inscrits en 1881. Donc, les contributions mensuelles à la "Caisse," étant en moyenne plus du double, et l'intérêt de l'argent étant plus élevé au Canada, il y a tout lieu de croire que nous obtiendrons au moins un succès égal.

"La Caisse Nationale d'Economie" est administrée par le Bureau de direction de la Société Saint Jean-Baptiste, et les fonds sont placés sur des garanties indiscutables, tel que : des débentures de gouvernements, de municipalités ou de fabriques, mais pas un centin ne peut être dépensé ou distrait du but pour lequel il a été versé. Il n'y a que la contribution annuelle d'un dollar qui sert à fournir les livres de comptes, livrets, papeterie, et toutes autres dépenses de l'administration. Cette contribution annuelle de une piastre qualifie en même temps le membre de la "Caisse" comme